



SOMMAIRE DU PLAN D'IMMOBILISATIONS 2023-2026

Adopté le 23 mars 2022

TABLEAU N° 1 : NOUVELLES ÉCOLES		
(L'ordre des priorités pourrait être modifié par le CSCN selon les occasions qui se présentent ou en raison de circonstances exceptionnelles, notamment pour répondre aux besoins hautement prioritaires or pour mitiger une atteinte à l'article 23 de la <i>Charte</i>)		
Écoles catholiques	Priorité	Écoles publiques
	1	Michaëlle-Jean (7-12) - Edmonton
	2	Edmonton Ouest (PM-6)
Edmonton Ouest (7-12) (Campus)	1	3 Edmonton Ouest (7-12) (Campus)
Première de deux écoles PM-6 dans le secteur Sud-ouest d'Edmonton (Confessionnalité à déterminer)	2	
Spruce Grove / Stony Plain (PM-12) (Confessionnalité à déterminer)	3	
	4	Deuxième de deux écoles PM-6 dans le secteur Sud-ouest d'Edmonton (Confessionnalité à déterminer)
Edmonton Nord-est (PM-6)	4	
	5	Saint-Albert (PM-6)
	6	Première de deux écoles PM-6 dans le secteur Sud-est d'Edmonton (Confessionnalité à déterminer)
Deuxième de deux écoles PM-6 dans le secteur Sud-est d'Edmonton (Confessionnalité à déterminer)	5	
Edmonton Nord-est (7-12) (Campus)	6	7 Edmonton Nord-est (7-12) (Campus)
	8	Saint-Albert (7-12)
	9	Des Fondateurs (PM-12) - Camrose
	10	Sans-Frontières (PM-12) - Lloydminster
Morinville (PM-12) (Confessionnalité à déterminer)	7	
	11	Whitecourt (PM-12) (Confessionnalité à déterminer)
Hinton (PM-12) (Confessionnalité à déterminer)	8	
	12	Edmonton - Bureau central
Leduc (PM-12) (Confessionnalité à déterminer)	9	
	13	Fort Saskatchewan (PM-12) (Confessionnalité à déterminer)
	14	École d'éducation pour les adultes (Confessionnalité à déterminer)
Edson (PM-12) (Confessionnalité à déterminer)	10	

TABLEAU N° 2 : MODERNISATIONS

(L'ordre des priorités pourrait être modifié par le CSCN selon les occasions qui se présentent ou en raison de circonstances exceptionnelles, notamment pour répondre aux besoins hautement prioritaires or pour mitiger une atteinte à l'article 23 de la *Charte*)

Priorité	Écoles
1	Boréale (PM-12) - Fort McMurray (Modernisation / Agrandissement)
2	Notre-Dame (PM-6) - Edmonton
3	Père-Lacombe (PM-6) - Edmonton
4	Maurice-Lavallée (10-12) - Edmonton

TABLEAU N° 3 : REMPLACEMENTS

(L'ordre des priorités pourrait être modifié par le CSCN selon les occasions qui se présentent ou en raison de circonstances exceptionnelles, notamment pour répondre aux besoins hautement prioritaires or pour mitiger une atteinte à l'article 23 de la *Charte*)

Écoles catholiques	Priorité	Écoles publiques
	1	Gabrielle-Roy (PM-6) - Edmonton
Saint-Christophe (PM-12) - Wainwright	1	

TABLEAU N° 4 : AGRANDISSEMENTS

(L'ordre des priorités pourrait être modifié par le CSCN selon les occasions qui se présentent ou en raison de circonstances exceptionnelles, notamment pour répondre aux besoins hautement prioritaires or pour mitiger une atteinte à l'article 23 de la *Charte*)

Écoles catholiques	Priorité	Écoles publiques
Citadelle (PM-12) - Legal (Ajout du secondaire deuxième cycle)	1	
	1	Installations carrières dans les écoles secondaires (pour répondre aux besoins tant dans les écoles Catholiques que dans les écoles publiques)
Installations pour l'éducation inclusive (pour répondre aux besoins tant dans les écoles Catholiques que dans les écoles publiques)	2	

TABLEAU N° 5 : SOLUTION

(L'ordre des priorités pourrait être modifié par le CSCN selon les occasions qui se présentent ou en raison de circonstances exceptionnelles, notamment pour répondre aux besoins hautement prioritaires or pour mitiger une atteinte à l'article 23 de la *Charte*)

Priorité	Écoles
1	Unités de carrière mobiles (desservant tant les écoles publiques que les écoles Catholiques)